

La pleine intégration dans la communauté universitaire mondiale exige la collaboration entre les institutions universitaires des deux rives de la Méditerranée, ainsi qu'avec les autres pays africains.

Raúl Ramos, vice-recteur chargé de la Politique d'internationalisation à l'Université de Barcelone.

VERS UN ESPACE EUROMÉDITERRANÉEN DE L'ENSEIGNEMENT

Dans son article « Du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée. Un projet d'avenir partagé » publié dans la revue *Idées* au début de l'année 2021, Senén Florensa dressait le bilan des 25 premières années de ce qu'il est convenu d'appeler le « Processus de Barcelone ». Ce processus, conformément à la déclaration finale de 1995, avait pour objectif principal d'aider à la modernisation économique, sociale et institutionnelle des pays du sud de la Méditerranée et, bien que la complexité croissante du contexte international n'ait pas permis d'atteindre les objectifs poursuivis, des progrès significatifs ont été réalisés : l'application de la politique de voisinage depuis 2004 ou la création de l'Union pour la Méditerranée en 2008.

LE RÔLE ESSENTIEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

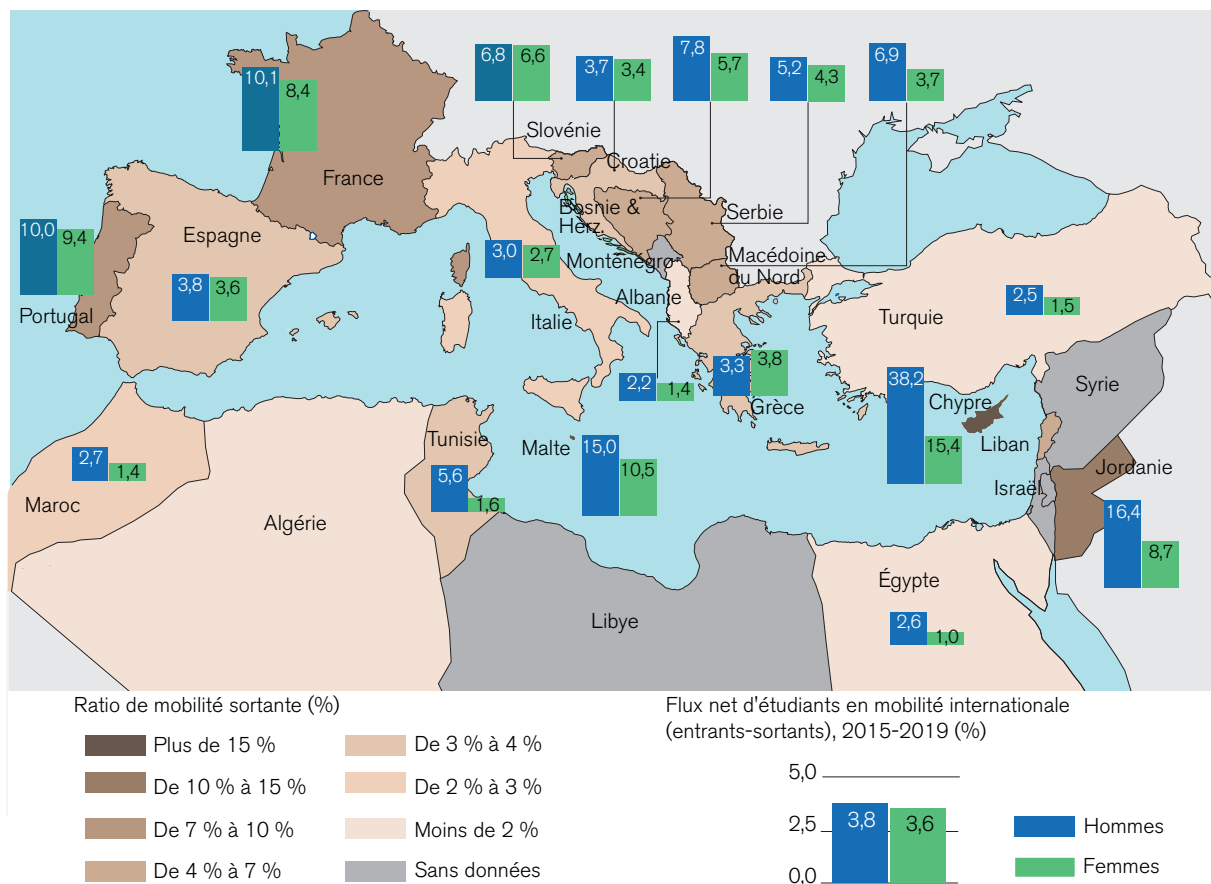
Dès le départ, les universités et, en général, les établissements d'enseignement supérieur ont été identifiés comme des acteurs pertinents dans ce processus, aussi bien dans leur dimension éducative que dans celle de la recherche et de l'innovation. Le postulat de départ est que l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche peut contribuer de manière décisive à accroître leur qualité, en facilitant la transition des jeunes de l'enseignement supérieur vers le marché du travail (l'un des principaux défis dans la plupart des pays du sud de la Méditerranée), mais aussi en contribuant à la transition vers des systèmes plus démocratiques et à la réduction

des inégalités actuelles (en particulier l'inégalité des genres). Cependant, l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur dans le sud de la Méditerranée se heurte à un certain nombre de défis et d'obstacles qui entravent leur pleine intégration dans la communauté universitaire mondiale.

INTERNATIONALISATION, ENSEIGNEMENT ET MOBILITÉ

En ce qui concerne la dimension éducative, le rapport *The Internationalisation of Higher Education in the Mediterranean. Current and Prospective Trends*, produit en 2021 par UNIMED à la demande de l'Union pour la Méditerranée, offre une vue d'ensemble complète et actualisée des défis et des difficultés rencontrés par les universités des deux rives de la Méditerranée dans ce domaine. L'étude se concentre principalement sur l'identification des tendances actuelles en matière de mobilité et d'échanges académiques d'étudiants, d'enseignants et de personnel administratif entre les universités de la région, mais elle vise également à identifier les obstacles et les défis, ainsi que les bonnes pratiques qui ont permis de les surmonter. Pour ce faire, elle propose une analyse approfondie de la situation dans 10 pays (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Palestine et Tunisie) basée sur des enquêtes auprès des différents groupes, des entretiens avec les agents concernés et des groupes de discussion qui ont permis d'identifier des défis communs à tous les pays de la région, ainsi que d'autres de nature plus

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS (SORTANTS)



Source : IEMed. *Mediterranean Yearbook*, 2022, à partir des données de l'UNESCO.

spécifique. En résumé, certains des principaux facteurs identifiés de manière transversale comme des obstacles à l'internationalisation et que je souhaite mettre en relief dans cet article sont : premièrement, les difficultés liées à la reconnaissance académique et à l'accréditation institutionnelle ; deuxièmement, celles liées à la gestion de la mobilité ; et troisièmement, la nécessité de surmonter diverses difficultés structurelles, aussi bien internes qu'externes.

Les établissements du sud de la Méditerranée rencontrent souvent des difficultés pour obtenir l'accréditation d'organismes internationaux reconnus, ce qui pèse sur la perception de leur qualité et leur position sur la scène mondiale. Le manque de reconnaissance peut également entraver le transfert de crédits et la mobilité des étudiants, limitant ainsi les possibilités d'échange et de collaboration. En particulier, deux décennies se sont écoulées depuis le début du processus de Bologne et seuls quelques-uns des pays analysés dans l'étude UNIMED ont pleinement adopté le système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) et ECTS (European Credit Transfer System). En particulier, les établissements d'enseignement supérieur en Algérie et en Tunisie ne semblent pas rencontrer de difficultés significatives grâce aux efforts déployés pour harmoniser le système de reconnaissance des crédits et à la mise

en place de systèmes internes et externes qui assurent la qualité. En revanche, la plupart des établissements d'enseignement supérieur d'Égypte et de Jordanie ont mis en place le système d'enseignement des États-Unis, très diversifié. Cela signifie qu'ils ne disposent pas d'un cadre national pour la reconnaissance des crédits et des diplômes internationaux, mais que cette reconnaissance est effectuée par chaque établissement. Au Maroc, on observe une évolution vers un système hybride qui comprend des éléments du processus de Bologne et du système anglo-saxon, ce qui accroît potentiellement les possibilités d'internationalisation, mais complique également les procédures. Cependant, dans le reste des pays de la région, cette question reste en suspens. L'une des recommandations formulées dans le rapport pour progresser dans ce domaine serait de promouvoir la création d'un espace euroméditerranéen pour faciliter la mobilité à long terme des étudiants de premier cycle, augmentant ainsi l'attractivité des universités de la rive sud et générant un plus grand nombre de flux bidirectionnels, ce qui conduirait également à un plus grand nombre d'actions d'« internationalisation à domicile ».

En matière de mobilité, les principaux obstacles identifiés par les étudiants en ce qui concerne sa gestion, aussi bien préalable que postérieure, sont les suivants : tout d'abord, les difficultés à conclure l'accord

Les établissements d'enseignement supérieur du Sud manquent d'une structure de dotation en personnel et de financement leur permettant de mener à bien leur processus d'internationalisation

d'apprentissage entre l'université d'origine et l'université d'accueil, mais aussi sa reconnaissance ultérieure, un aspect clairement lié au point précédent ; ensuite, la lourdeur des procédures administratives à effectuer ainsi que le manque d'information et d'orientation au cours du processus, notamment en ce qui concerne l'obtention des visas ; enfin, le manque de ressources financières et le problème de l'hébergement. En ce qui concerne les visas, et comme le recommande le rapport, les institutions européennes devraient créer un canal spécifique pour gérer la mobilité des enseignants, des étudiants et du personnel administratif dans le cadre du programme Erasmus+ afin de simplifier les processus et de trouver des solutions partagées entre les États membres.

Quant aux difficultés rencontrées pendant la mobilité, les barrières linguistiques constituent le principal obstacle à la vie académique et sociale dans les universités d'accueil. Une maîtrise insuffisante de l'anglais limite l'efficacité de la communication avec les étudiants et les enseignants des universités d'accueil et entrave la réussite universitaire, mais la méconnaissance de la langue locale est également un obstacle majeur à la jouissance de l'expérience de la mobilité internationale. Pour surmonter cet obstacle, il faut investir davantage dans l'enseignement des langues et la promotion du multilinguisme dans les établissements d'enseignement supérieur de la région. Dans ce domaine, l'une des recommandations issues de l'étude serait d'étendre l'initiative des stages Erasmus+ (actuellement présente uniquement dans l'Union européenne) aux pays du sud de la Méditerranée, ce qui permettrait d'améliorer non seulement les aptitudes à la communication et les compétences linguistiques et interculturelles des étudiants, mais aussi leurs compétences transversales et leur esprit d'entreprise.

Enfin, l'un des principaux défis pour les établissements d'enseignement supérieur du sud de la Méditerranée est l'absence d'une structure de dotation en personnel et de financement qui leur permettrait d'aborder de manière adéquate leur processus d'internationalisation. De nombreux établissements d'enseignement supérieur de la région ne disposent pas de fonds suffisants pour mettre en œuvre des programmes et des activités d'internationalisation et, dans de nombreux cas, internationalisation et mobilité sont souvent confondues. La direction des universités doit s'engager

fermement à assurer la formation et la reconnaissance du personnel administratif pour soutenir et développer la stratégie d'internationalisation de l'établissement. Il est également important de définir les processus de recueil des données, mais surtout d'introduire des changements organisationnels qui améliorent la perception de son importance pour la prise de décision stratégique et qui donnent de la visibilité aux actions menées tant en interne qu'en externe. En effet, afin d'améliorer l'attractivité internationale des universités du sud de la Méditerranée, il est également nécessaire d'améliorer l'information fournie sur les sites web institutionnels, tant en termes d'organigramme mis à jour et visible avec des informations sur les rôles et responsabilités attribués que sur les opportunités existantes (bourses, etc.). Dans ce contexte, le manque de coopération régionale constitue également un défi important. Souvent, les établissements d'enseignement supérieur du sud de la Méditerranée travaillent de manière isolée, sans exploiter le potentiel de coopération et d'échange de connaissances au sein de la région. L'absence de mécanismes de collaboration et de programmes conjoints entrave la création de réseaux solides et la promotion de la mobilité des étudiants et des enseignants.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA COLLABORATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, la Déclaration de La Valette de 2017 a conduit à un approfondissement de la coopération euroméditerranéenne à travers deux instruments qui ont reçu un nouvel élan : d'une part, le Partenariat pour la recherche et l'innovation en Méditerranée (PRIMA) et, d'autre part, l'initiative BLUEMED.

L'objectif principal de PRIMA est d'aligner les programmes nationaux de R&D dans le cadre d'une stratégie commune de recherche et d'innovation pour relever les différents défis dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en s'appuyant sur une masse critique de ressources et d'acteurs pertinents des secteurs public et privé pour renforcer les capacités de R&D&I. Entre 2018 et 2021, PRIMA a réussi à mobiliser plus de 285 millions d'euros pour la recherche dans ces domaines à travers plus de 200 projets avec plus de 1 900 participants des deux côtés de la Méditerranée. Le succès du programme est largement dû à la prise de conscience que les défis auxquels l'humanité sera confrontée dans les années à venir sont mondiaux, comme le démontre la pandémie de COVID-19, pour laquelle la coopération scientifique internationale et la collaboration entre les États ont été clés, aussi bien dans la phase de contention du virus que dans la recherche d'un vaccin efficace. De fait, l'urgence posée par le changement climatique exige une plus grande coordination des politiques européennes avec celles de ses partenaires méditerranéens.

C'est précisément l'un des objectifs de l'initiative BLUEMED. Celle-ci établit un cadre de collaboration en matière de recherche et d'innovation entre les pays méditerranéens afin de relever les principaux défis en-

vironnementaux, économiques et sociaux liés à la mer et au littoral. Elle se concentre sur six domaines thématiques principaux : le changement climatique et la résilience des écosystèmes marins, l'aquaculture durable, la pollution marine, le tourisme côtier et maritime durable, l'énergie marine renouvelable et l'observation des infrastructures marines. Grâce à la collaboration entre les chercheurs, les institutions scientifiques, l'industrie, les responsables politiques et les communautés locales, l'initiative vise à élaborer un programme de recherche commun et à promouvoir le transfert de connaissances et de technologies afin de parvenir à un développement durable dans la région méditerranéenne.

Il reste à voir quelle sera l'évolution de ces deux initiatives et dans quelle mesure les universités et les centres de recherche des pays du Sud seront en mesure de tirer parti de l'opportunité qu'elles représentent. En ce sens, le manque de culture de la recherche dans nombre d'entre eux, ainsi que la faible collaboration entre les institutions de la région, rendent difficile la création de réseaux de recherche solides qui permettraient d'entreprendre des projets de recherche conjoints. De fait, la participation aux programmes-cadres de recherche de l'Union européenne (H2020, Horizon Europe) a été limitée. Les principaux problèmes relevés par le rapport sur UNIMED sont le niveau élevé de concurrence dans les appels à propositions, la connaissance limitée des programmes et de leurs mécanismes et, sans aucun doute, le fait que la plupart des appels à propositions ne sont pas spécifiquement conçus pour les pays du sud de la Méditerranée. Les appels nationaux varient considérablement d'un pays à l'autre, mais dans la plupart des cas (à l'exception d'Israël), ils se traduisent par un accès limité aux fonds de recherche pour de nombreuses institutions du sud de la Méditerranée. Un grand nombre d'institutions ne disposent pas de ressources suffisantes pour mener des recherches de haute qualité ou pour acquérir des équipements et des technologies de pointe. Cela limite leur capacité à contribuer au progrès scientifique et technologique tant au niveau local que régional, mais, de plus, l'absence de mécanismes de transfert de connaissances et de commercialisation des résultats de la recherche réduit également l'impact et la contribution de ces institutions au développement économique et social et entrave la transition de ces pays vers le modèle de l'industrie 4.0, comme le souligne Moneef R. Zou'bi dans son article « La recherche scientifique dans le monde arabe : un pont trop long » publié dans *afkar/idées* 68 (printemps 2023).

Malgré cela, les universités doivent s'efforcer de veiller à ce que leur personnel de recherche soit capable de s'intégrer dans des réseaux de recherche internationaux, même s'il existe un risque de « fuite des cerveaux », qui apparaît toujours comme un effet collatéral. Il est nécessaire d'encourager la co-supervision des thèses de doctorat comme un premier pas vers l'augmentation de la qualité et de la projection internationale de la recherche. Les chercheurs du sud de la Méditerranée devraient également être plus présents dans les revues internationales, en participant non seulement en tant qu'auteurs, mais aussi aux processus d'évaluation par les pairs et à d'autres tâches éditoriales, ce qui donnerait

Les universités du Sud doivent veiller à ce que leur personnel de recherche soit en mesure de s'intégrer dans les réseaux internationaux, même s'il existe un risque de 'fuite des cerveaux'

une plus grande visibilité à leurs institutions. Il est nécessaire de surmonter les barrières linguistiques et les stéréotypes existants, ainsi que d'améliorer la formation du personnel de recherche en participant à des cours, des séminaires et des conférences internationales. À cet égard, il est nécessaire de promouvoir, beaucoup plus activement que cela n'a été le cas jusqu'à présent, une plus grande interaction entre la recherche et l'enseignement, en recherchant les complémentarités entre les deux et en adaptant l'offre éducative aux domaines dans lesquels la recherche excelle également. Enfin, les autorités éducatives doivent promouvoir les investissements dans la technologie, les laboratoires et les équipements afin d'améliorer la qualité de la recherche et d'accroître les possibilités pour les universités du sud de la Méditerranée de participer plus activement aux projets et aux appels à propositions internationaux.

L'AVENIR REPOSE SUR LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Enfin, dans le domaine de l'enseignement aussi bien que de la recherche, il est important d'encourager la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les établissements du sud de la Méditerranée et leurs homologues internationaux. Il est nécessaire d'améliorer la prise de conscience et la connaissance des opportunités et des défis associés à l'internationalisation intégrale de l'enseignement supérieur. Par exemple, il ne faut pas oublier que l'expérience vécue pendant la pandémie a permis d'apprécier les avantages de la mobilité virtuelle, en complément de la mobilité physique, qui ouvre un nouvel espace de collaboration (beaucoup plus inclusif et durable) entre les universités de la région, que ce soit dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche. En ce sens, il est nécessaire de profiter de ces nouvelles opportunités pour donner un nouvel élan à la collaboration entre les différentes universités de la région, mais avec le regard tourné non seulement vers l'Europe, mais aussi vers le reste des pays africains. En effet, la déclaration de Marseille sur la coopération internationale dans le domaine de la recherche et de l'innovation, signée le 8 mars 2022 lors de la présidence française de l'UE, établit clairement la nécessité de créer un dialogue multilatéral qui permette de progresser de manière décisive et conjointe dans la réalisation des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle clé que doit jouer la diplomatie scientifique./